



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FRANCE 3 MIDI-PYRÉNÉES

MENACÉ DE SANCTION POUR AVOIR CONTESTÉ UN CHOIX DANGEREUX !

C'est l'histoire d'un journaliste qui a su résister à une décision de son rédacteur en chef adjoint. Il est aujourd'hui menacé de sanction et convoqué à un entretien disciplinaire. Ce journaliste, reporter à France 3 Midi-Pyrénées, est aussi représentant syndical SNJ et secrétaire du CHSCT.

Le 23 juillet dernier, il a contesté un choix de son supérieur. Ce dernier voulait envoyer seul et de nuit, un stagiaire étudiant en journalisme pour couvrir une manifestation d'agriculteurs à Montauban.

Compte tenu de la mise en danger qu'elle impliquait pour le stagiaire et des risques de ratage pour la rédaction, notre confrère s'est alors proposé pour constituer a minima une équipe de reportage. Ce qui fut fait et heureusement car cette manifestation a été la plus violente de l'été en Midi-Pyrénées.

Justification du cadre le lendemain : « Il est important que les stagiaires puissent travailler seuls, il faut les laisser découvrir le métier par eux-mêmes »... Notre confrère, en plein travail de montage du sujet pour le JT midi, lui demande de sortir. S'ensuit une demande d'explication écrite, puis comme la réponse ne vient pas, un mois et demi après, pour cause de période estivale, convocation pour un entretien préalable à sanction.

Une approche autoritaire insupportable lorsque contester signifie garantir la sécurité des personnes et permet d'éviter un ratage de la rédaction. Le bureau national du Syndicat National des Journalistes (SNJ), première organisation de la profession, réuni ce jeudi 10 septembre, prône le retour à la sérénité et demande à la direction de France 3 Midi-Pyrénées de suspendre cette procédure.

Le SNJ ne laissera pas se commettre une grave injustice contre un journaliste et secrétaire du CHSCT qui n'a fait que son devoir.

Paris, le 10 Septembre 2015

SNJ France Télévisions

Pièce D 142 - e-mail : snj@francetv.fr

Raoul Advocat : 06 22 69 30 14 – **Antoine Chuzeville** : 06 80 26 18 36 – **Serge Cimino** : 06 17 55 53 82

Retrouvez-nous sur : **Twitter @SNJ_FTV** et **Facebook : Snj.ftv**